



Nu propriétaire et usufruitier sous tutelle

Par **mamiedomi**, le **29/03/2014** à **20:49**

Bonsoir

nous devons vendre la maison dont je suis nu propriétaire et ma maman usufruitier ,pour entre, autre payer la maison de retraite dans laquelle ma Maman reside depuis 2007 !

Nous avons dû mettre ma maman sous tutelle afin de pouvoir vendre le bien ,nous aurons la visite d'un agent du tribunal qui lors de sa prise de rdv nous a précisé que la totalité de la vente du bien sera placée au profit de ma mère!il veut aussi faire l'inventaire des meubles (que l'on a plus) les autres non plus d'ailleurs ,nous les avons 'mangé'

celle-ci aura 91 ans en aout 2014 ,atteinte d'alzheimer

nous habitons la maison depuis son placement et sans argent ,serons incapable de nous reloger ,toutes nos économies sont parties dans la maison de retraite

Mon épouse travaille ce qu'elle peut (elle fait des ménages)et personnellement attends ma retraite mais ne travaille plus depuis plus d'un an!

Pouvez vous m'en dire plus

merci

cordialement